Jeudi 20 octobre

14h00 - 18h00

L'Arsenal, Rue Bruno 11
5000 Namur (B)

Vendredi 21 octobre

9h30 - 16h00

Parc naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne
Golf de Naxhelet, Rue Naxhelet 1
4520 Wanze (B)

Paysage & développement des territoires ruraux

Le paysage rural générateur de plus-value territoriale et économique

colloque international

Une organisation de l'association internationale Ruralité-Environnement-Développement

En partenariat avec le Réseau wallon de Développement rural

Réseau wallon de Développement Rural

Avec le soutien de la Wallonie

Wallonie

DGO 3

Avec la collaboration de la Fondation Rurale de Wallonie et de l'asbl Atear

FRW Fondation Rurale de Wallonie

Le paysage est l'écosystème de nos politiques

Le paysage est un fil rouge qui traverse de nombreuses politiques, particulièrement en zones rurales. Les interrelations entre paysage, politique agricole, tourisme, mobilité repensée... illustrent cet aspect transversal de la question paysagère et en font un élément constitutif d'un territoire intelligent.

Le paysage rural est aussi générateur de plus-value économique

L'utilisation du paysage comme support de valorisation des produits agro-alimentaires, voire forestiers, est de pratique courante dans les stratégies de développement local. Le paysage est aussi support d'activités touristiques et de sports de nature, pratiquées par les touristes ou les habitants. Ces secteurs représentent un potentiel économique particulièrement important dans les territoires ruraux. Mais la qualité de vie est aussi devenue un véritable critère de distinction dans la concurrence interterritoriale. La qualité et le cadre de vie d'une entreprise et de ses travailleurs deviennent des arguments d'attrait spécifique, facteur de niche territoriale à haute valeur.

Se préoccuper du paysage n'est pas un luxe

Le paysage n'est pas une préoccupation mineure. Le contexte difficile actuel pourrait ainsi reléguer la question paysagère au second plan des priorités territoriales. Or, «les politiques paysagères font bien partie du faisceau des politiques de réponse à la crise» (Ateliers de la Convention européenne du Paysage, Evora, Conseil de l'Europe). Sous prétexte de crise, marginaliser le projet et la qualité paysagère serait une erreur car lorsque ces difficultés seront dépassées, le paysage sera, lui, toujours constitutif de la qualité des lieux de vie de ses habitants.

Partager des solutions

Cette conférence vise en priorité à partager des solutions politiques ou règlementaires pour une meilleure intégration des principaux enjeux actuels dans la gestion, la protection ou l'aménagement des paysages ruraux. En montrant les interrelations fortes entre développement des territoires ruraux et paysage, elle œuvrera aussi à une meilleure prise en compte du paysage dans les politiques européennes, nationales, régionales et locales.

Paysage
& développement des territoires ruraux

Le paysage rural générateur de plus-value territoriale et économique

colloque international

Jeudi 20 octobre
14h00 - 18h00

L'Arsenal, Rue Bruno 11 - 5000 Namur

PAYSAGE, POLITIQUE ET STRATÉGIE DES TERRITOIRES

14h00 - accueil dès 13h30

- **Ouverture des travaux** - ***Gérard Peltre***, Président, Ruralité-Environnement-Développement
- **Allocution introductive** - ***René Collin***, Ministre wallon de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité et du Tourisme
- **La Convention européenne du Paysage, une success story engagée vers le futur** - ***Maguelonne Dejean-Pons***, Secrétaire exécutive, Convention européenne du Paysage, Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage, Conseil de l'Europe
- **La qualité paysagère, facteur de compétitivité** - ***Yves Luginbühl***, Directeur de recherche émérite, Centre national de Recherche scientifique (F)
- **Le paysage dans la programmation 2014-2020 de la Commission européenne** - ***Mihail Dumitru***, Directeur général adjoint, Direction générale de l'Agriculture, DG Agri, Commission européenne

Pause-café

- **Le développement local intégrateur de l'approche paysagère**

  Introduction par ***Xavier Delmon***, Coordinateur de la Cellule d'Animation du Réseau wallon de Développement rural

  L'approche Leader/CLLD au service du paysage - ***Marie Langhendries***, GAL Culturalité & ***Olivier Servais***, GAL Entre Sambre et Meuse

  Le paysage au cœur d'une démarche territoriale - ***Daniel Bragard***, Parc naturel des plaines de l'Escaut
- **Schéma de développement territorial, Code du développement territorial, Programme communal de développement rural : à la hauteur des enjeux paysagers ?**

  Introduction par ***Francis Delporte***, Directeur, Fondation Rurale de Wallonie

  Débat avec la participation de

  Marie-Françoise Godart, Professeur, Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire, Université Libre de Bruxelles

  Arnaud Stas, Directeur a.i., DG03 Agriculture, ressources naturelles et environnement, Service Public de Wallonie

  Un représentant, DG04 Aménagement du territoire, Service Public de Wallonie

Drink dès 18h00

Paysage
& développement des territoires ruraux

Le paysage rural générateur de plus-value territoriale et économique

colloque international

Vendredi 21 octobre
9h30 - 16h00

Golf de Naxhelet, Rue Naxhelet 1 - 4520 Wanze

PAYSAGE RURAL EN INTERFACE AVEC LES ENJEUX DE LA SOCIETE

9h30 - accueil dès 9h15

- **En préambule,** Présentation du Parc naturel des Vallées de la Burdinale et de la Méhaigne et de ses enjeux paysagers - ***Gaëtan de Plaen***, Directeur (B)
- **Quelle agriculture soucieuse du paysage ? - *Régis Ambroise***, collectif « Paysages de l'après-pétrole » (F)
- **Une opération de réaménagement foncier - *Yvan Brahic***, DG03 Agriculture, ressources naturelles et environnement, Service Public de Wallonie (B)
- **Forêt et paysage : des outils adéquats ? - *Marie-Caroline Detroz***, Manager «Forêt-Territoires», Ressources Naturelles Développement (B)

Pause-café

- **Territoire à énergie positive et paysage: quelle compatibilité ? - *Bernard Blaimont***, Président de la Communauté de communes «les Crêtes préardennaises» et maire de Gruyères (F) - *TBC*
- **Les parcs d'activité économique et l'insertion paysagère- *Françoise Lejeune***, Directrice générale, Services Promotion Initiatives (SPI) en province de Liège (B) - *TBC*

Repas de 13h00 à 14h15

- **Paysage et attractivité touristique du territoire - *Juliette Denoyelle***, Chargée de mission Aménagement du territoire, Parc naturel de Gaume (B)
- **Une offre touristique transfrontalière centrée sur le paysage - *Philippe Eschenauer,*** Groupe d'Action Locale Leader Miselerland (L)
- **La Cité des paysages, un lieu de sensibilisation à Sion-Vaudémont - *Frédéric Gosselin***, Educateur Environnement, Cité des Paysages (F)
- **Les Atlas des paysages, aides à la décision - *Mireille Deconinck***, Dr. Sc Géographiques, Attachée, DG04 Aménagement du territoire, Service Public de Wallonie (B)

- **Conclusions - *Jean-François Seguin***, Président honoraire, Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du Paysage (F)

Drink de clôture à 16h00

Paysage
& développement des territoires ruraux

Le paysage rural générateur de plus-value territoriale et économique

colloque international

Informations pratiques

Jeudi 20 octobre 2016

- Horaire **de 14h00 à 18h00**
- Adresse **L'Arsenal - rue Bruno 11 - 5000 Namur**
- Accès
  - parking place Saint-Aubain ou bld Frère Orban
  - gare de Namur puis 10 minutes à pied

Vendredi 21 octobre 2016

- Horaire **de 9h30 à 16h00**
- Adresse **Golf de Naxhelet - route de Naxhelet 1 - 4520 Wanze**
- Accès
  - parking sur place (E42, sortie 8 - GPS = chaussée de Wavre 224, 4520 Wanze)
  - gare de Namur puis bus navette organisé - départ à 8h30

Inscription

- Modalités **Bulletin à compléter avant le 15 octobre 2016 sur le lien ici**
- Jeudi **Participation gratuite mais inscription obligatoire**
- Vendredi **Frais de participation de 30€** (repas compris)

  Montant à verser en indiquant la référence «Paysage» et le nom du participant sur le compte de R.E.D.

  → en Belgique - IBAN : BE93-0682-1593-5767
  → en France - IBAN : FR76 3000 4012 6200 0090 2683 688 & BIC : BNPAFRPPMTZ

  plus d'information sur le site internet de RED

Renseignements

Marie-Noël Neven, Chargée de mission
R.E.D. - rue des Potiers 304 - 6717 Attert (B) - +32 (0)63 23 04 90
atear@ruraleurope.org - **www.ruraleurope.org**

Ruralité-Environnement-Développement

Réseau européen d'acteurs ruraux, l'association internationale R.E.D. revendique une politique européenne portée par un Agenda Rural européen qui reconnaisse les territoires ruraux en pôles de développement et d'innovation.
Statut participatif du Conseil de l'Europe
Coordination du Mouvement européen de la Ruralité
Membre du Groupe de dialogue civil de développement rural de la Commission européenne
Membre du Comité de Coordination du Réseau européen de Développement Rural
Membre du Board de l'Intergroupe parlementaire « Zones rurales, de montagne et isolées ».

www.ruraleurope.org